



PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

Force Probante :

Acte authentique dont les mentions relatives aux
constatations font foi jusqu'à preuve contraire
Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010



Maître Cédric ROTHHAHN

Commissaire de Justice associé

SELARL ANGLE DROIT NANCY - COMMERCY

10, rue Saint Dizier - 54000 NANCY

2, rue Saint Amand - 54200 TOUL

Tél. : 03 83 37 26 61

nancy@angledroit.net

PREMIERE EXPEDITION

SELARL ANGLE DROIT NANCY - COMMERCE

Commissaires de justice associés - Office de Nancy
10 rue Saint Dizier - BP 20276
54005 NANCY Cedex
Tél. : 03-83-37-26-61
2 rue Saint Amand 54200 TOUL
Tél. : 03-83-43-01-32
e-mail : nancy@angledroit.net

Procès-verbal descriptif

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ ET LE DEUX DECEMBRE

A la requête de :

La [REDACTED] société anonyme
au capital social de [REDACTED] régie par le Code des assurances, dont le siège social
est situé [REDACTED] immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro [REDACTED] prise en la personne de son
représentant légal agissant poursuites et diligences et domicilié en cette qualité audit siège,

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de NANCY en date
du 04 juillet 2023 (RG n° 22/00981) ;

Et des dispositions des articles L-322-2 et R 322-1 du Code des procédures civiles
d'exécution, ensuite du commandement aux fins de saisie immobilière signifié par acte de
notre ministère le 22 octobre 2025 à Monsieur [REDACTED] ;

**Je soussigné, Cédric ROTHHAHN, Commissaire de Justice Associé de la
SELARL ANGLE DROIT NANCY - COMMERCE, Société titulaire d'un office de
commissaire de justice près le Tribunal Judiciaire de NANCY, y demeurant 10 rue
Saint Dizier,**

Me suis rendu ce jour le 02 décembre 2025 à 14 heures 30 à JOLIVET 54300, 102 rue
Henri Lahalle, afin de procéder à la description du bien saisi, et où étant, j'ai fait les
constatations suivantes :

Je suis accompagné de Monsieur FLONNER-GALETTI Guillaume, VALOGGIA DIAG, chargé par
mes soins des diagnostics techniques (plomb, amiante, électricité, performance énergétique,
termites et autres insectes xylophages, gaz) et du métrage.

PREMIERE EXPEDITION

La saisie immobilière porte sur le bien suivant :

Sur la commune de JOLIVET 54300, le bien immobilier figurant sur la matrice cadastrale de ladite commune sous les relations suivants :

Section AB n° 600 Lieudit Village pour une superficie de 1a 69ca

Section AB n° 138 Lieudit 102 rue Henri Lahalle pour une superficie de 0a 38 ca

Tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, communauté et mitoyenneté, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Il s'agit d'une maison individuelle sur trois niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage) avec garage en extension et cour/jardin arrière.

La surface habitable du logement (métré Carrez) est de 82,09 m².

La surface au sol totale est de 282,70 m².

Nous rencontrons Monsieur [REDACTED] [REDACTED] qui est présent et nous assure l'accès au bien saisi. Il occupe le bien.

A noter que la maison (hormis l'étage/grenier qui est inoccupé) est dans un état de saleté extrême, avec en particulier accumulation de déjections canines et félines en très grand nombre, d'où découle une mauvaise odeur insoutenable.

Pour le reste grande saleté complémentaire, absence manifeste de tout nettoyage depuis de nombreuses années.

Les points d'eau (cuisine, salle de bains, toilettes) sont inutilisables, les radiateurs du réseau de chauffage central sont déposés.

Multiples autres dégradations.

Pièce d'entrée avec cuisine :

Au sol : carrelage.

Au mur : carrelage jusqu'à mi-hauteur, peinture sur enduit en partie supérieure.

Une ouverture sur rue, une ouverture latérale avec à chaque fois fenêtre en bois, double battant, double vitrage, en mauvais état.

Présence d'une extraction, hors service.

En angle : un évier faïence ancien, avec mitigeur.

PREMIERE EXPEDITION

Réseau électrique vétuste avec une prise arrachée.

Un point lumineux au plafond avec douille et ampoule.

Salon :

Porte : panneau bois peint, ancien, en mauvais état, usagé.

Au sol : carrelage.

Une fenêtre : en bois, double battant, double vitrage, en mauvais état.

Tablette de fenêtre bois, usagée.

Au plafond et murs : peinture sur enduit, usagée d'ensemble.

Un point lumineux avec douille et ampoule.

Troisième pièce : chambre

Porte : panneau bois peint, ancien, en mauvais état, usagé.

Au sol, carrelage.

Au mur : peinture sur enduit ainsi qu'au plafond.

Fenêtre : en bois, double battant, double vitrage, en mauvais état.

Un point lumineux au plafond, avec douille et ampoule.

A la suite : un dégagement :

Porte : panneau bois peint, ancien, en mauvais état, usagé.

Au sol, carrelage.

Au mur : revêtement arraché, enduit à nu.

Au plafond : lambris bois, un point d'ancrage lumineux, avec douille et ampoule.

Un vieux placard bois.

Salle de bain :

Au sol : carrelage ainsi que les plinthes.

Au mur : papier peint en mauvais état, fortement usagé.

Au mur, pour partie lambris en état d'usage ainsi qu'au plafond.

Ouverture latérale : fenêtre PVC double vitrage. Volet PVC.

Cabine de douche et WC hors d'usage.

PREMIERE EXPEDITION

Placard aménagé de manière sommaire, hors d'usage.

Un lavabo en faïence, hors d'usage.

Un point lumineux, avec douille et ampoule.

L'ensemble des robinetteries ne peut être vérifié, avec toutes réserves.

De retour à l'entrée : après le sas d'entrée, un escalier qui permet d'accéder au grenier occupant l'étage.

Escalier en bois très sommaire.

A l'étage :

Un premier espace sur façade et angle, avec un mur séparatif en parpaings qui ne rejoint pas la toiture.

Une cloison édifiée au sommet de la monte d'escalier, en bois et contreplaqué, à nu de ce côté-ci, en état normal.

La structure de la maison est visible avec pierre de taille classique ancienne.

L'ensemble du sol est recouvert d'une isolation floquée en état normal.

La sous-face de la toiture est visible, avec charpente bois ancienne et tuiles, en état normal apparent.

Absence d'isolation, l'isolation étant au sol.

A l'entrée : une conduite d'aération. A noter toutefois, qu'il n'y a pas d'appareil correspondant en-dessous.

Une ouverture murée par des parpaings côté rue.

Deux vitres en verre.

Sur le côté : une fenêtre PVC double vitrage, verre dépoli, simple battant.

En seconde partie : espace occupant tout le reste de la maison.

Au sol : un plancher recouvert de la même isolation floquée, en état normal.

Au mur : pour partie parpaings, pour partie pierre de taille.

Pour le reste : revêtements anciens, vétustes.

Une fenêtre latérale bois, simple vitrage, en mauvais état, de même que les volets.

Côté façade avant : un plafond réalisé mais absence d'aménagement au-dessus.

PREMIERE EXPEDITION

Sous-sol (soit niveau inférieur) :

De retour à la cuisine, accès au sous-sol.

Porte : panneau bois ancien, usagé, avec un impact.

De l'autre côté : palier supérieur avec coffre abritant notamment le compteur électrique.

Escalier en bois ancien, sommaire, en mauvais état.

De part et d'autre : ensemble de revêtements anciens, vétustes.

Au pied de la descente d'escalier au sous-sol : un petit palier avec, au sol, carrelage.

Au mur : papier ancien.

L'ensemble vétuste.

Au plafond : un lambris bois en état normal. Un point lumineux, avec douille et ampoule.

Sur la droite : ancienne cellule toilettes complètement hors d'usage, inutilisable, avec forte moisissures et salpêtre.

En face : une ancienne salle de bain :

Au sol : carrelage.

Au mur : pour partie carrelage, pour partie peinture sur enduit ainsi qu'au plafond, ancienne, vétuste, en très mauvais état.

Une ancienne baignoire hors d'usage de même que le lavabo.

Ouverture avec fenêtre qui donnent sur la rue (celle-ci étant en pente).

Cave :

Porte : panneau bois peint, ancien, vétuste.

Cave en plusieurs parties.

Au sol : dalle béton brut, rien à signaler.

Au mur : pour partie cloisons brique à l'état brut et pour le reste, pierres de taille anciennes avec les crépis anciens, très vétustes.

Présence d'anciens clapiers.

Présence d'une isolation plafond Fribralith.

Cette pièce fait office de buanderie.

Présence de branchement et écoulement pour machine, d'une chaudière, d'un ballon d'eau chaude de marque DE DIETRICH.

Un ancien bac de buanderie fendu, hors d'usage.

PREMIERE EXPEDITION

Deuxième partie après la buanderie : ancienne chaufferie :

Porte : panneau bois ancienne, vétuste.

Présence d'une sortie sur rue.

En deuxième partie, présence d'une cuve à fioul.

En dernière partie, dernière cave : avec ancienne chaudière et ballon d'eau chaude.

Monsieur [REDACTED] déclare qu'il n'utilise aucune des deux chaudières mais simplement un chauffage d'appoint électrique à l'étage. Réserve sur l'état des deux chaudières (ancienne et récente).

Garage sur arrière :

Dans le prolongement de la structure principale de la maison, un garage, accessible par l'extérieur.

C'est une structure avec rez-de-chaussée en brique, surélevée par une construction en bois.

L'ensemble ancien, vétuste.

La partie appartenant à Monsieur [REDACTED] s'étend jusqu'avant la descente d'eau sur la gauche de l'ouverture, celle-ci se trouvant chez le voisin.

Garage :

Sur la gauche : une porte simple, en bois, ancienne.

Sur la droite : une porte double battant pour véhicule.

A l'intérieur : structure avec une dalle béton, ensemble de poutres et charpente bois, anciennes, vétustes.

Murs au premier niveau : à assemblage disparate de briques, pierres, ou parpaings.

A noter qu'il y a une alimentation électrique pour l'ensemble.

Entre le corps principal de la maison et le garage : un passage avec escalier en retour vers le garage, fermé par une porte grillagée vétuste.

Escalier béton vétuste avec, sur la gauche, un petit appentis dans le prolongement du corps principal de la maison. L'ensemble vétuste.

Jardin : il s'agit d'une cour arrière.

Au sol : dalle ciment en plusieurs parties, occupant l'espace entre l'arrière de la maison principale, la maison voisine et le garage.

A noter la présence au niveau de l'arrière de la maison du voisin, d'une porte.

Le voisin bénéficie d'une servitude de passage pour sortir par cette cour.

Pour le reste : rien à signaler.

PREMIERE EXPEDITION

Pour ce qui est de la façade latérale de la maison : crépi ancien, fortement fissuré, avec un manque au-dessus de l'ouverture sur la chaufferie.

Au niveau intermédiaire, la série d'ouvertures au rez-de-chaussée, soit cuisine, le salon, la chambre puis la salle de bain à l'extrémité.

Au-dessus : les deux ouvertures sur le grenier, en première et seconde parties.

Au niveau de la rue : ouverture sur salle de bain, puis celles de la buanderie puis de la chaufferie.

Toiture en bon état apparent.

Présence d'une cheminée.

A noter toutefois, que la bande de rive est manquante sur 2,50 m environ au pied de la cheminée.

A noter en complément des fissurations en surface : une fissure entre les ouvertures centrales soit au-dessus du salon jusqu'au grenier au-dessus.

Pour toutes les autres : réserve sur le fait qu'il s'agisse de fissures de revêtement ou de fissures structurelles.

Egalement importante série de fissures entre les ouvertures à l'extrémité à gauche ou la salle de bain du sous-sol, cuisine et première pièce du grenier.

En façade : revêtement crépi en état d'usage, une fissure sur la droite de la fenêtre de la cuisine en partie arrière, et une série au-dessus.

Volet bois avec vernis fortement usagé.

Devant : un bloc parterre en pierre, avec carrelage en tablette en mauvais état, avec éclats, qui se disjoint par endroits et qui se disjoint du corps principal de la maison à l'angle.

Immédiatement après l'angle : également des fissures horizontales.

A noter une cheminée côté cuisine, ainsi qu'une sortie de cheminée récente inox. A noter que celle-ci n'a fait l'objet d'aucun raccordement en partie inférieure.

Un petit sas d'entrée avec, au sol, deux marches en pavés autobloquants disjoints, en mauvais état.

Ensuite, un petit bâti jusqu'à mi-hauteur : brique recouverte de crépi, en très mauvais état, frottement usagé et fissuré.

Au-dessus ensemble PVC double vitrage, en mauvais état.

Plafond en plaques de polycarbonate.

Au sol : carrelage fortement usagé, en mauvais état.

Au mur : ensemble de crépis fortement usagés.

Porte : panneau bois avec verre, le verre est éclaté.

Sont annexés au présent procès-verbal descriptif le plan cadastral et l'état des risques naturels et technologiques.

Les risques identifiés sont les suivants :



102 Rue Henri Lahalle,
54300 Jolivet

6 Risques naturels identifiés :

	INONDATION	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
	REMONTÉE DE NAPPE	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : MODÉRÉ	sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

	POLLUTION DES SOLS	à mon adresse : CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ
	RUPTURE DE BARRAGE	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : CONCERNÉ

J'ai pris les photographies suivantes :





PREMIERE EXPEDITION



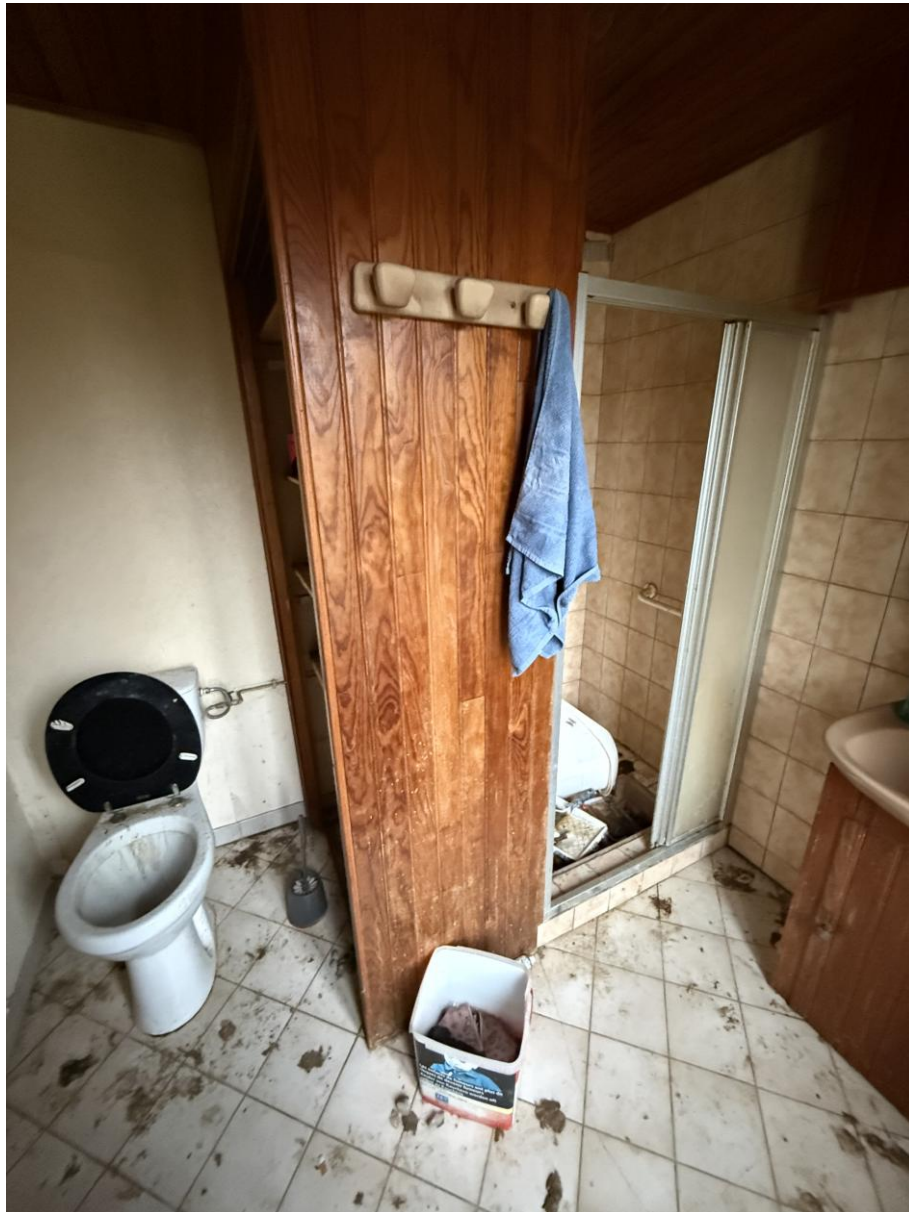


PREMIERE EXPEDITION



PREMIERE EXPEDITION







PREMIERE EXPEDITION







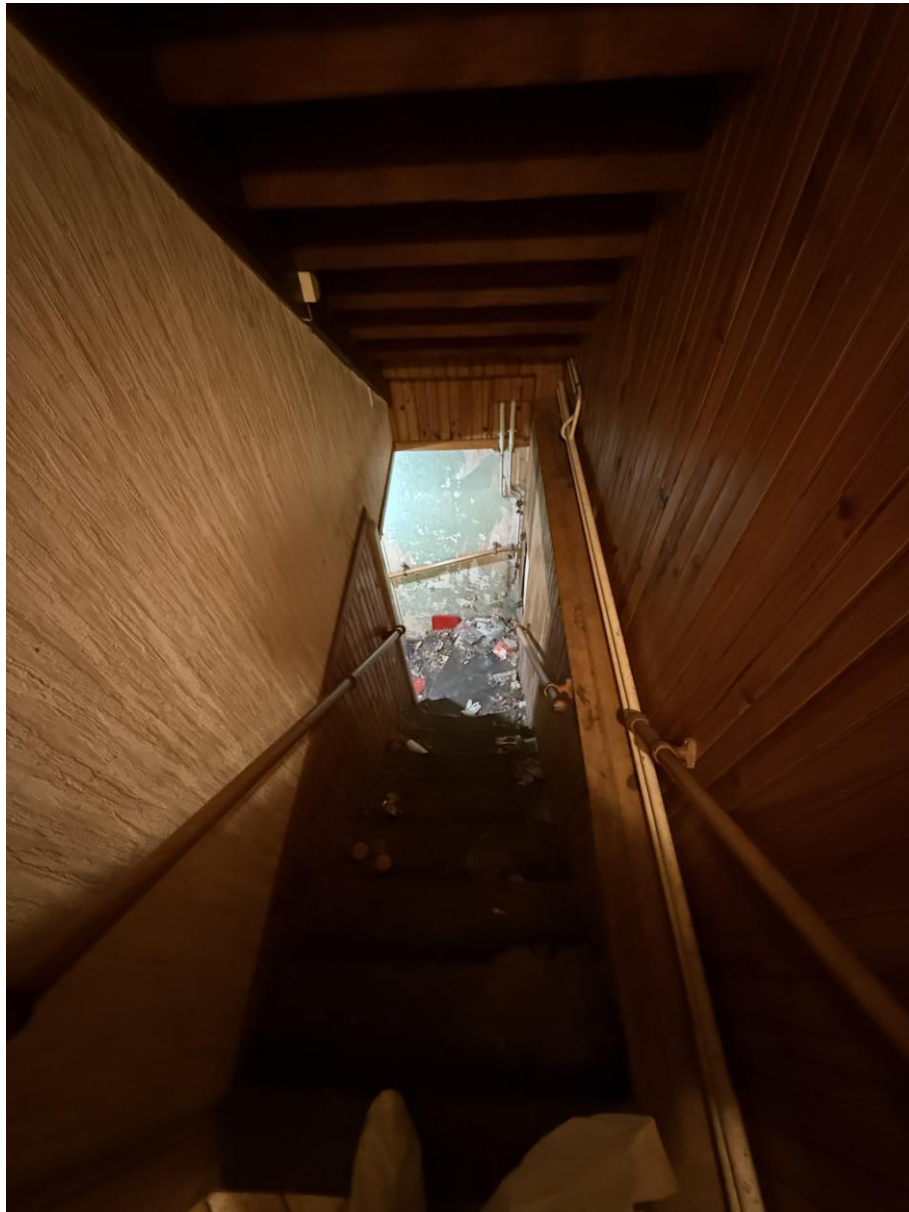
PREMIERE EXPEDITION

















PREMIERE EXPEDITION



PREMIERE EXPEDITION



PREMIERE EXPEDITION



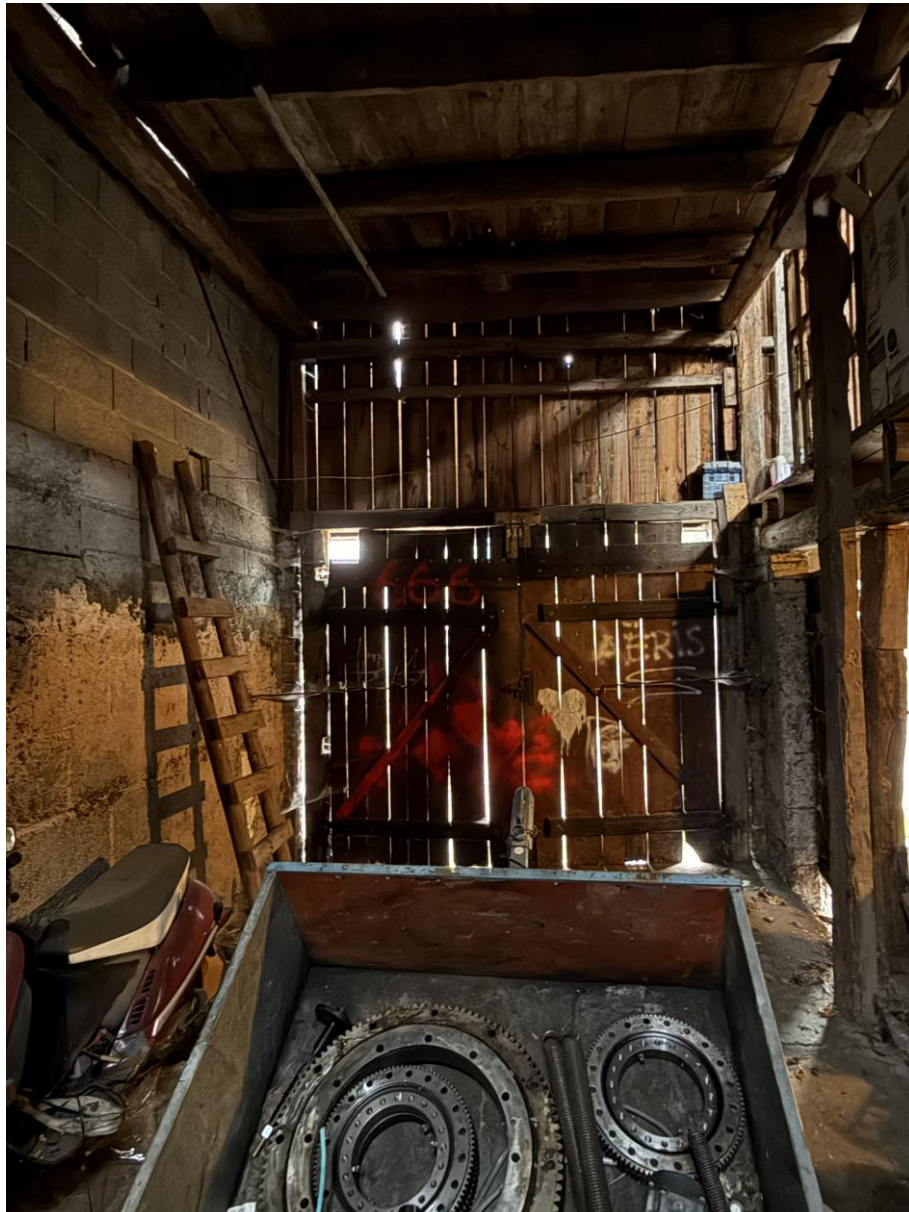
PREMIERE EXPEDITION

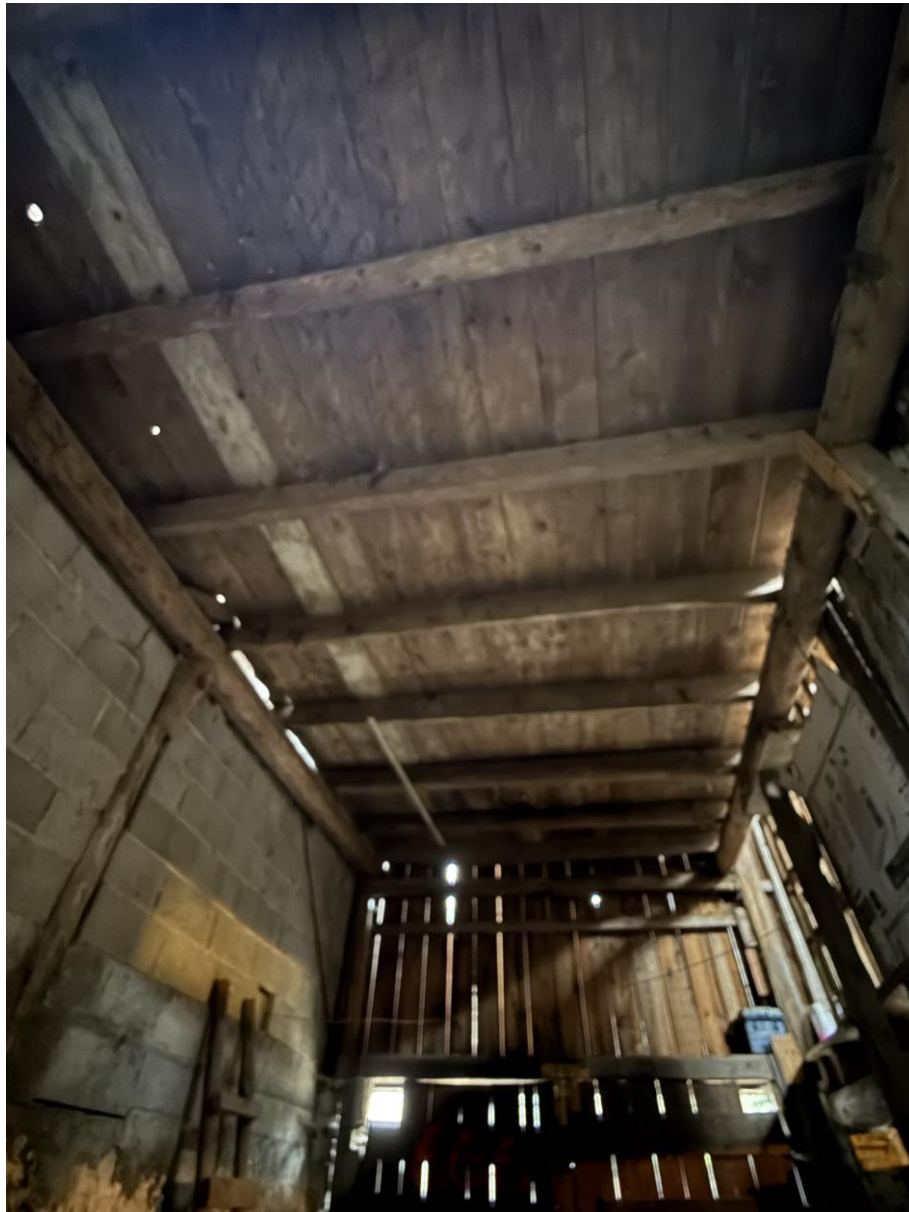


PREMIERE EXPEDITION









PREMIERE EXPEDITION





PREMIERE EXPEDITION









PREMIERE EXPEDITION



PREMIERE EXPEDITION









PREMIERE EXPEDITION



PREMIERE EXPEDITION







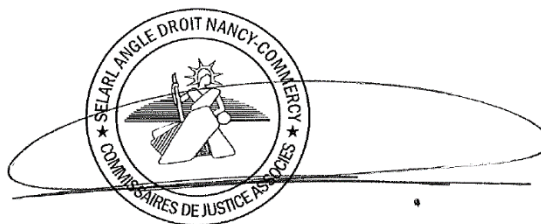
PREMIERE EXPEDITION

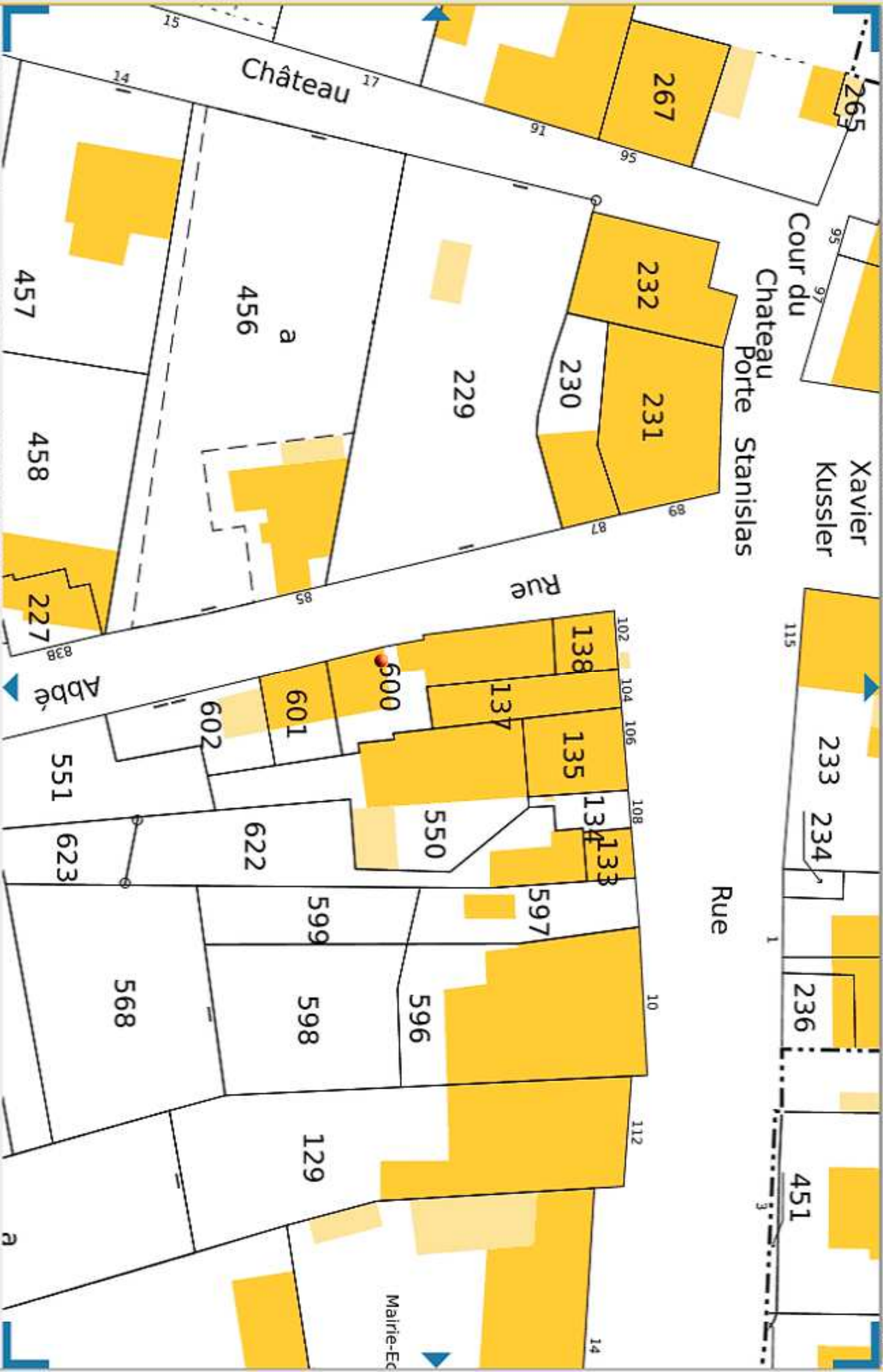


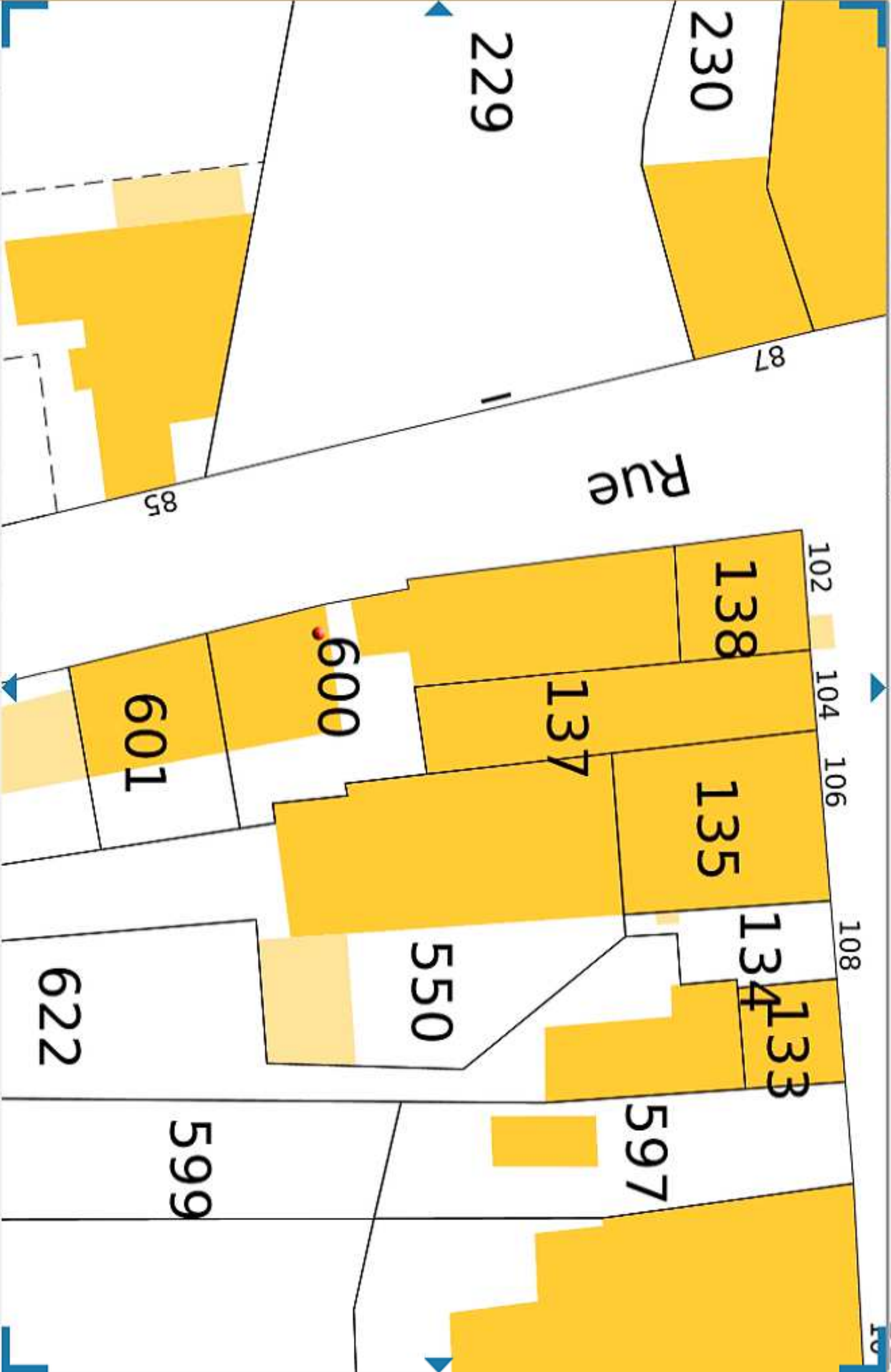
Et, de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif, pour servir et valoir ce qui appartiendra de droit au requérant.

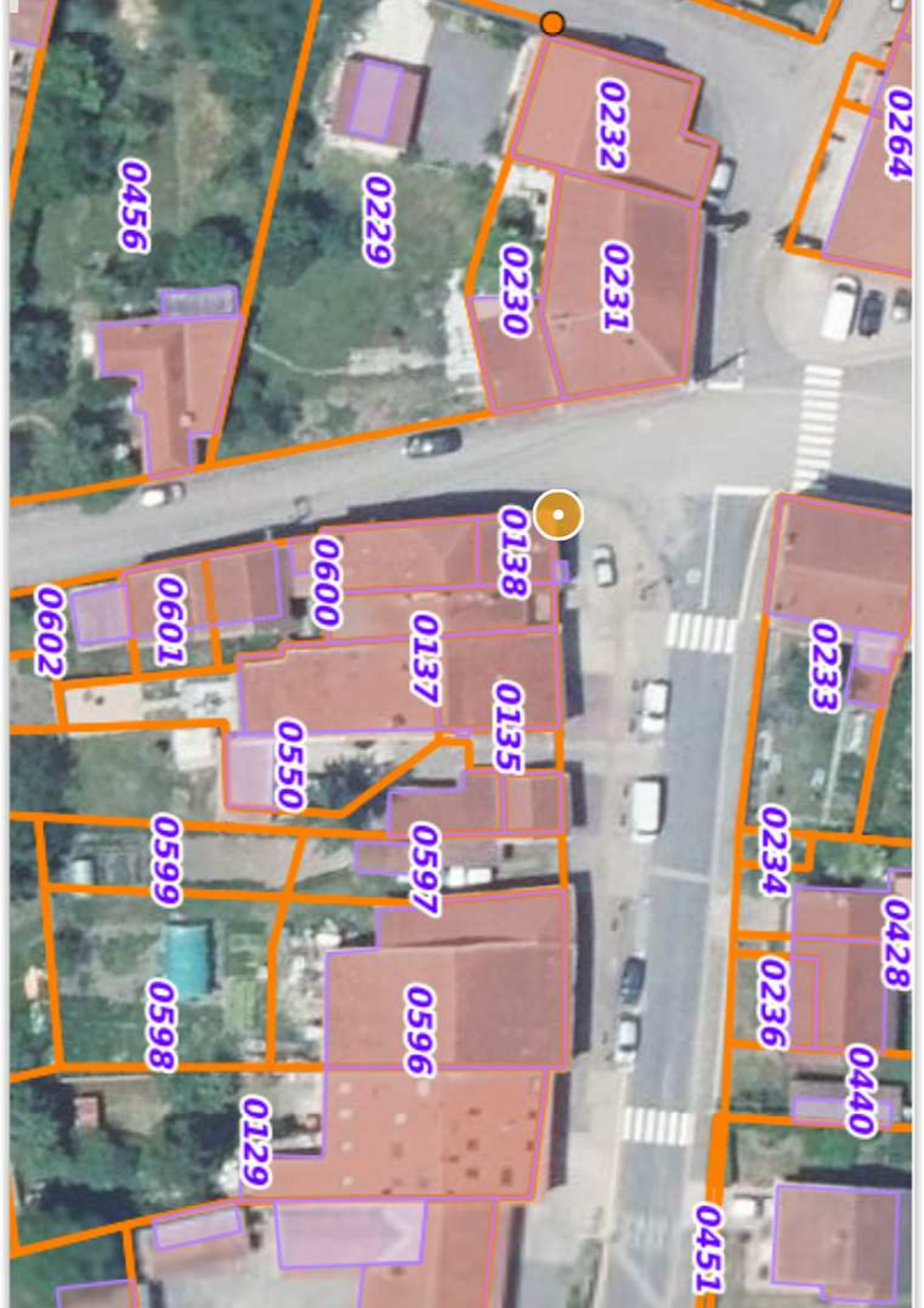
Coût du présent acte : trois cent cinquante-cinq euros et quatre-vingt-un centimes

Emolument	221.36
Vacations	<u>75.15</u>
HT	296.51
T.V.A. 20 %	<u>59.30</u>
Total TTC	355.81 €









0264

0232

0231

0230

0229

0456

0233

0234

0236

0428

0440

0451

0138

0135

0137

0597

0596

0129

0600

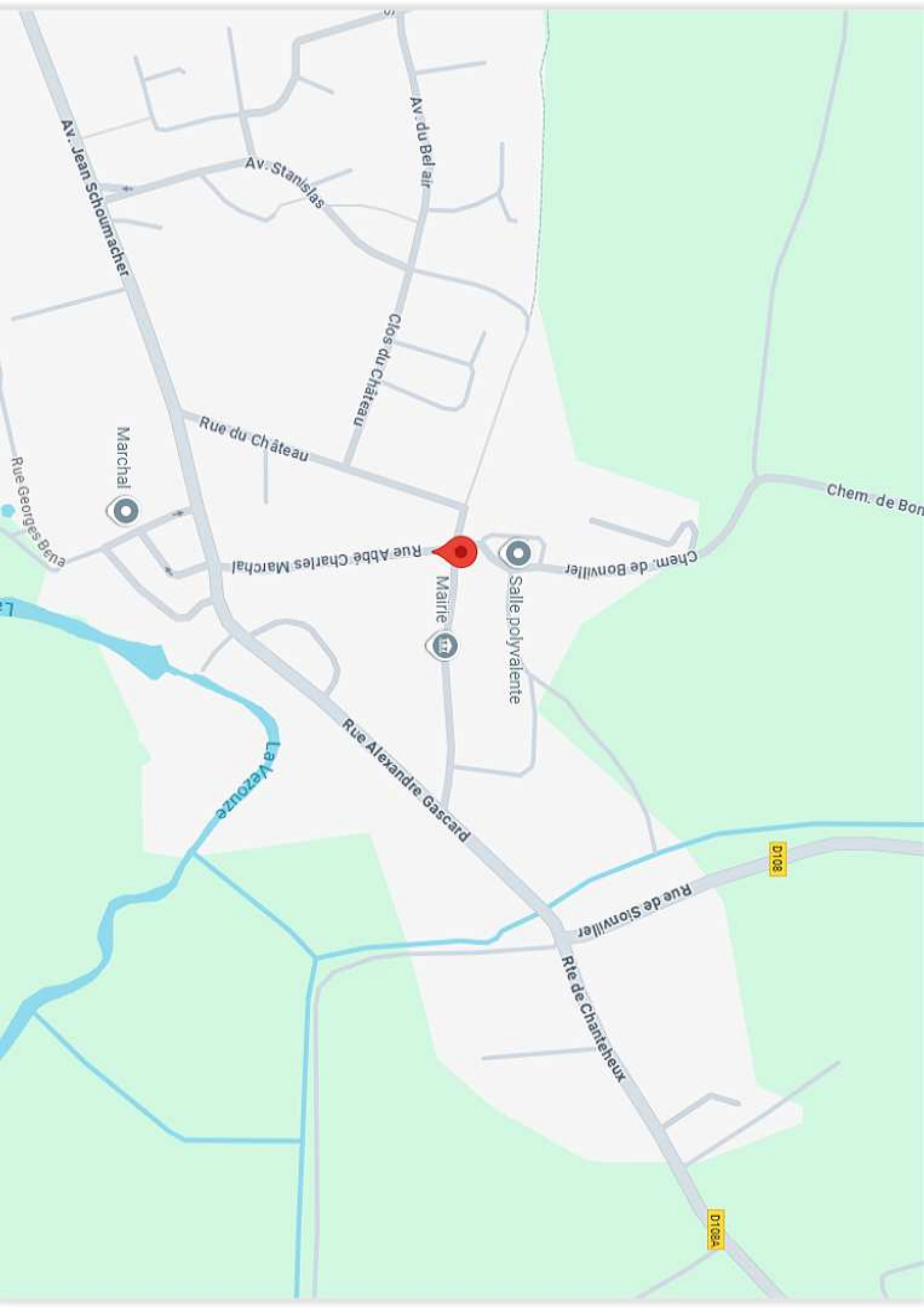
0550

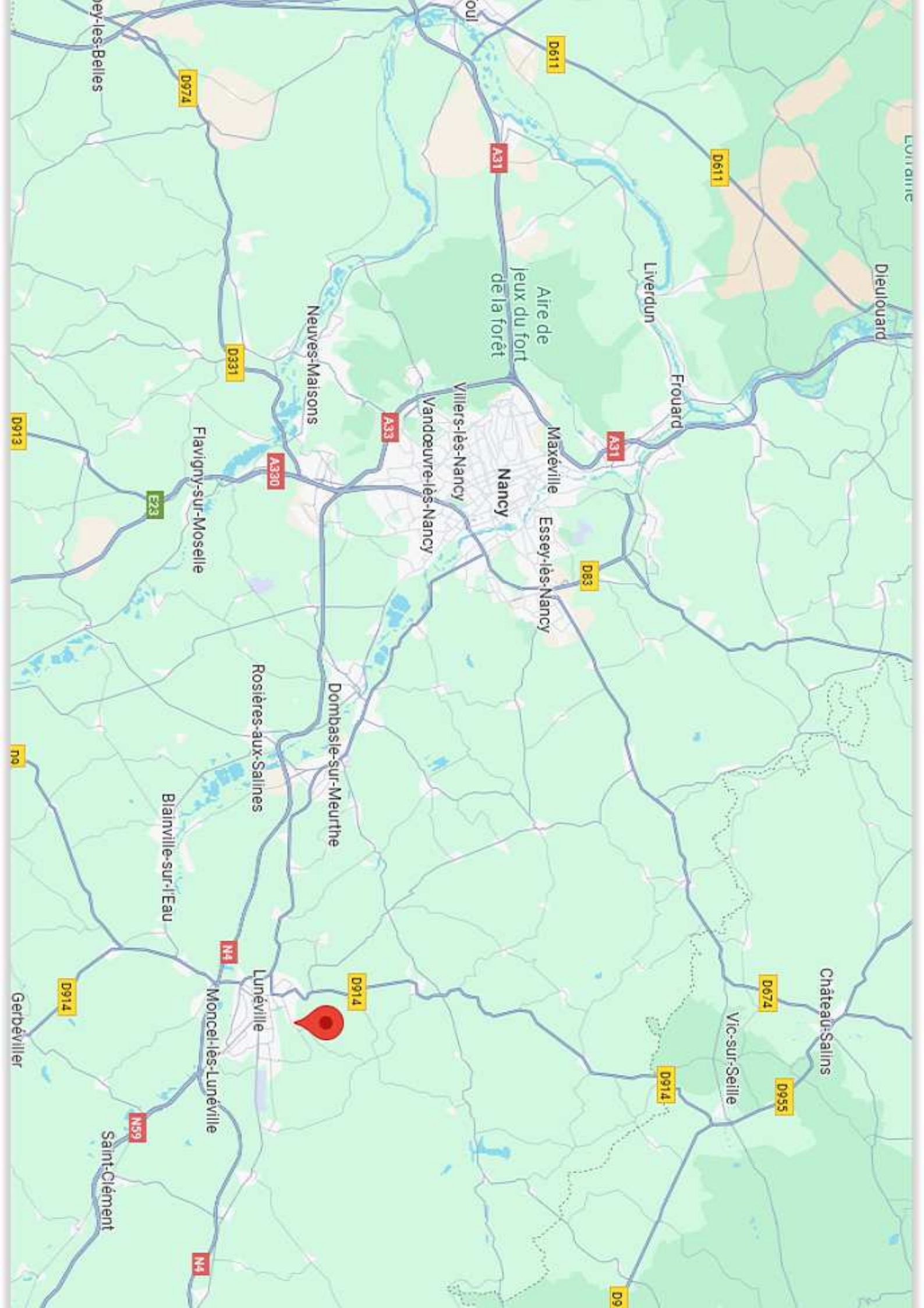
0601

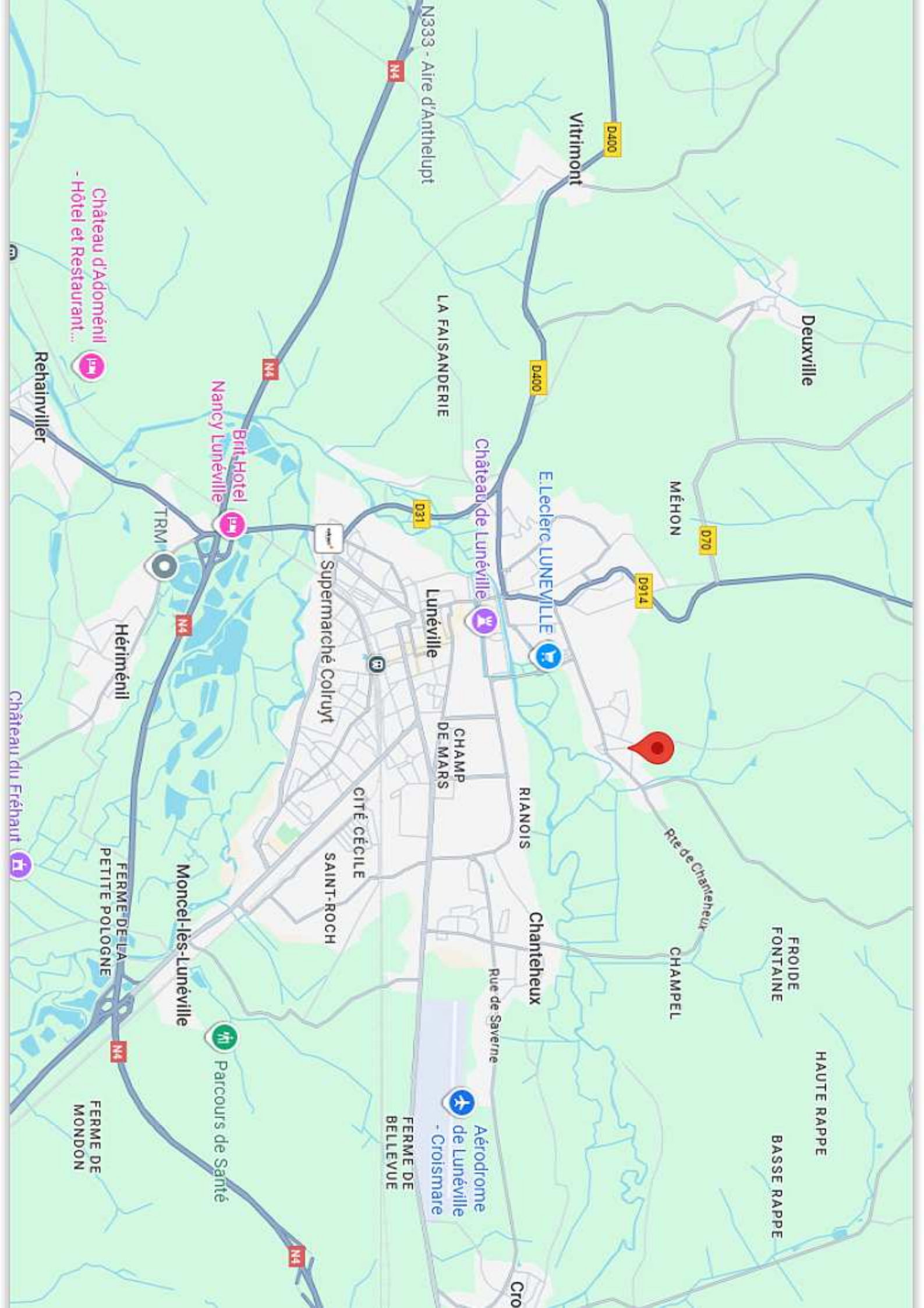
0599

0598

0602









Rue du Château

Cr du Château

Pl. Xavier Kussler

Rue Abbé Charles Marchal

Pl. Xavier Kussler

Salle polyvalente

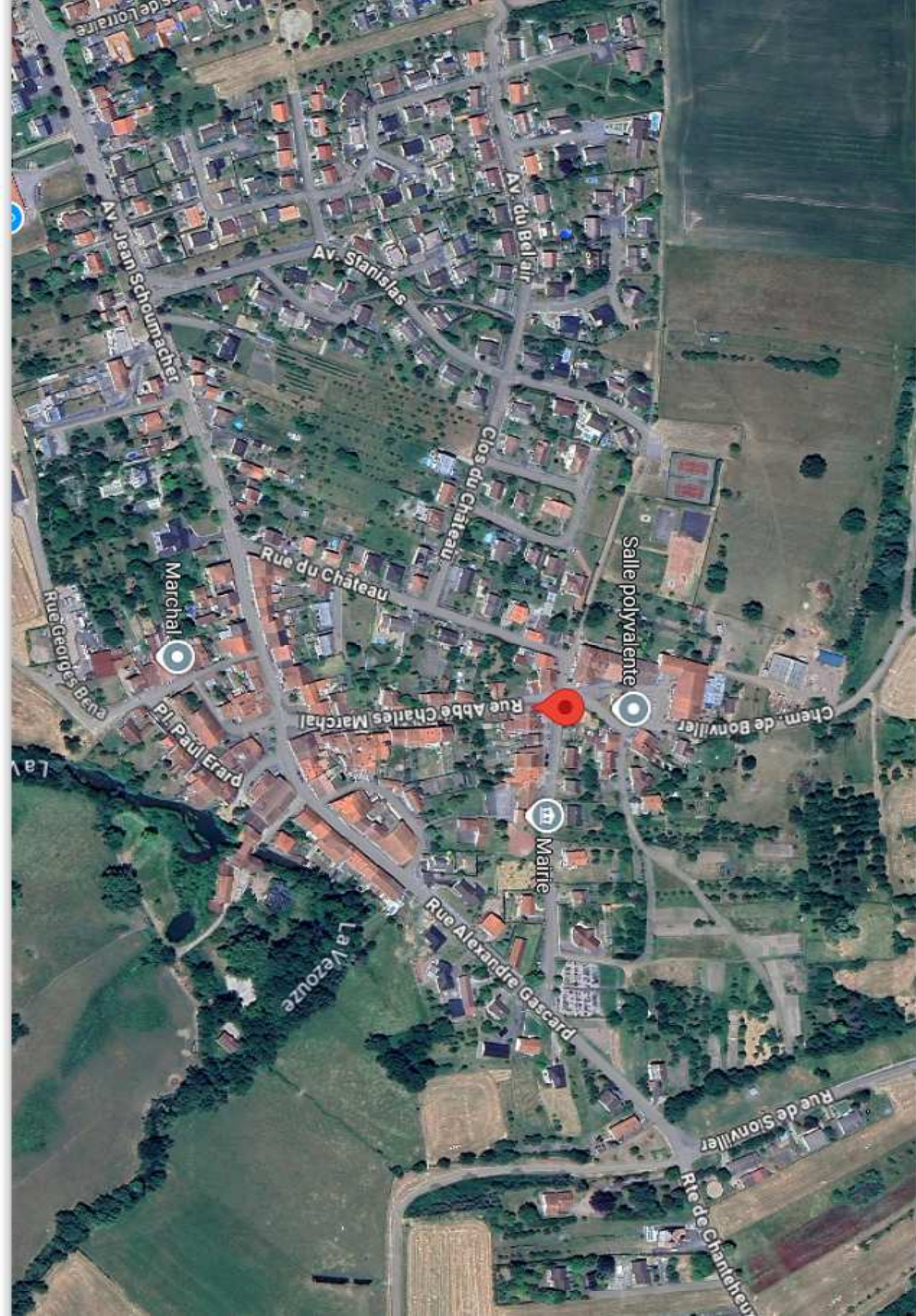
Rue des Chenevières

Rue des Chenevières

Rue Henri Lahalle

Mairie

Rue H



de Lorraine

Av. Jean Schoumacher

Av. Stanislas

Av. du Bel air

Clos du Château

Rue du Château

Rue Georges Bena

Marchal

Pl. Paul Erard

Rue Abbé Charles Marchal

Mairie

Rue Alexandre Gascard

La Vezouze

Salle polyvalente

Chem. de Bonviller

Rue de Sonviller

Rte de Chanteheul

GÉORISQUES

Rapport de risques

 Adresse recherchée :

102 Rue Henri Lahalle,
54300 Jolivet



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

	INONDATION	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
	REMONTÉE DE NAPPE	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : MODÉRÉ	sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

	POLLUTION DES SOLS	à mon adresse : CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ
	RUPTURE DE BARRAGE	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation près de chez moi

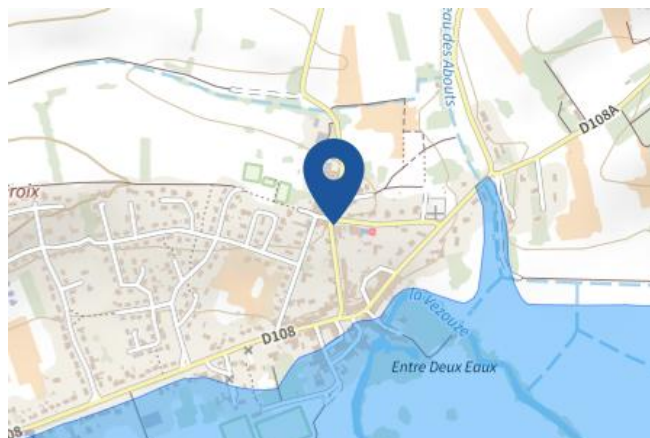
Risque à mon adresse **INCONNU**

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation à mon adresse

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :

AZI : Atlas des Zones Inondables de La Vézère

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

DDRM : DDRM54

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600952A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2006	08/12/2006
INTE0400285A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/01/2004	09/06/2004
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900026A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/10/1998	05/02/1999
BUDD8750068A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/1987	09/10/1987
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

Risque d'inondation près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

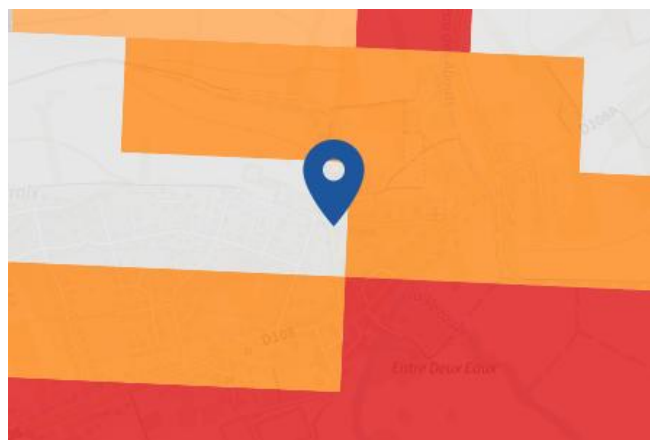
Risque de remontées de nappe près de chez moi

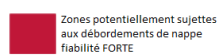
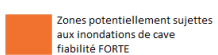
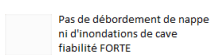
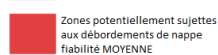
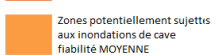
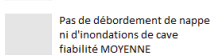
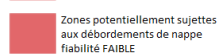
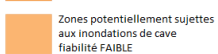
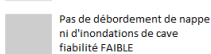
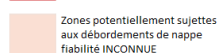
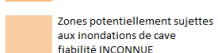
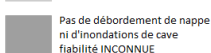
Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

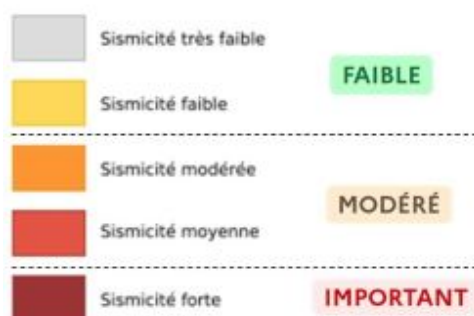
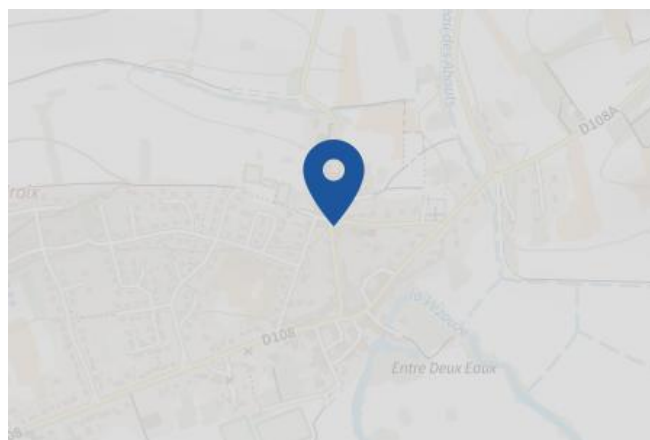
Risque de séisme près de chez moi

Risque à mon adresse **FAIBLE**

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

Risque à mon adresse **INCONNU**

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

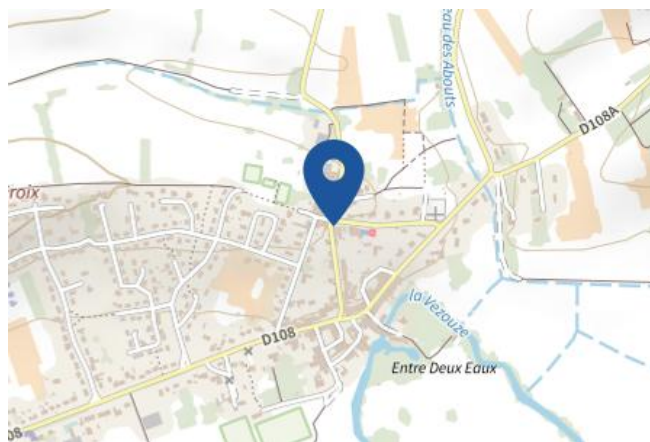
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à mon adresse:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

DDRM : **DDRM54**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)

[Mouvement de terrain](#)

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

Risque à mon adresse **MODÉRÉ**

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :

RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

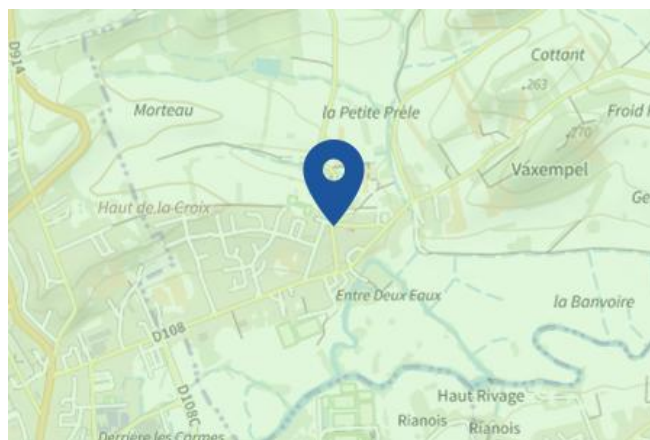
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2014522A	Sécheresse	01/07/2019	10/07/2020

Risque radon près de chez moi

Risque à mon adresse **FAIBLE**

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

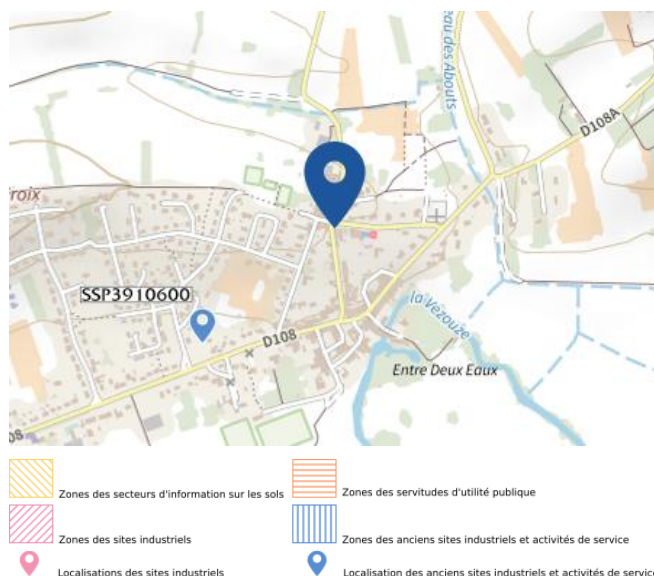
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de pollution des sols près de chez moi

Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 1.

Risque rupture de barrage

Risque à mon adresse **INCONNU**

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :

DDRM : **DDRM54**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

1 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3910600	Application de vernis par pulvérisation,	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

